

## LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 06/04/2024 à 10h30

N° d'ordre	N° interne de l'acte	Objet	Décision
1	11-2024	Attribution et versement de subventions aux associations Attichoises pour l'année 2024	Adoptée
2	12-2024	Attribution et versement de subventions aux OCCE des écoles	Adoptée
3		Approbation du compte de gestion 2023	Retirée
4		Vote du compte administratif 2023	Retirée
5		Reprise anticipée du résultat 2023 - Affectation au budget 2024	Retirée
6	13-2024	Fixation des taux des taxes directes locales	Adoptée
7	14-2024	Vote du budget primitif 2024	Adoptée



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/04/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 18

Présents : 17

Nombre de suffrages : 17

### Date de convocation

02/04/2024

### Date d'affichage

02/04/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FOUTRY Luc.

### Étaient présents :

Mme COLLETTE Suzy, M. CORDIER Guillaume, Mme DAUSQUE Laurence, M. DECAESTEKER Laurent, M. DEKERLE Jérôme, Mme DEMESSINE Paule, Mme DENHEZ Maryse, M. DESSEAUX Régis, Mme FELGATE Anne, M. FOUTRY Luc, Mme LAMPS Isabelle, M. LOISEAUX Pierre, Mme MATTON Isabelle, Mme PATRON ANQUEZ Arabelle, M. RACHEZ Emmanuel, M. SUIN Antoine, Mme VERRIEST Sabine

### Procuration(s) :

### Étai(ent) absent(s) :

### Étai(ent) excusé(s) :

M. CURY François

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DEMESSINE Paule

**Numéro interne de l'acte : 11-2024**

**Objet : Attribution et versement de subventions aux associations Attichoises pour l'année 2024**

### Exposé :

Chaque année, la commune d'Attiches participe au bon fonctionnement des associations Attichoises par le biais de versement de subventions.

Considérant les besoins financiers des associations les précédentes années,

Considérant les comptes-rendus financiers et les budgets prévisionnels des associations reçus à ce jour,

Sur avis de la commission Sports, Loisirs, Associations représentée par Mme Suzy Collette,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal l'attribution de subventions pour contribuer au bon fonctionnement des Associations Attichoises et ce pour l'année 2024, conformément au tableau repris ci-dessous :

Association	Montant de la subvention
ASTRALIA	700,00€
LES ATELIERS D'ATTICHES	300,00€
BIBLIOTHEQUE	3 390,00€
CLUB COUTURE	300,00€
CLUB PHOTO	275,00€
ENERGYM	800,00€
K'DANSE	700,00€
US ATTICHES FOOTBALL	2 670,00€
JUDO CLUB ATTICHES	2 370,00€
KENPO	250,00€
ESPRIT SOPHRO	300,00€
9ème COMPAGNIE	250€
F.N.A.C.A	150€
TENNIS DE TABLE	1850€
TENNIS	950€ (dont 350€ de subvention exceptionnelle)
LOISIRS & AMITIE	50€
TOTAL	15 305€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Autorise l'attribution et le versement de ces subventions de fonctionnement.  
Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du Budget primitif 2024.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Attiches  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/04/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 18

Présents : 17

Nombre de suffrages : 17

Date de convocation  
02/04/2024

Date d'affichage  
02/04/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FOUTRY Luc.

### Etaient présents :

Mme COLLETTE Suzy, M. CORDIER Guillaume, Mme DAUSQUE Laurence, M. DECAESTEKER Laurent, M. DEKERLE Jérôme, Mme DEMESSINE Paule, Mme DENHEZ Maryse, M. DESSEAUX Régis, Mme FELGATE Anne, M. FOUTRY Luc, Mme LAMPS Isabelle, M. LOISEAUX Pierre, Mme MATTON Isabelle, Mme PATRON ANQUEZ Arabelle, M. RACHEZ Emmanuel, M. SUIN Antoine, Mme VERRIEST Sabine

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. CURY François

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DEMESSINE Paule

Numéro interne de l'acte : 12-2024

Objet : Attribution et versement de subventions aux OCCE des écoles

### Exposé :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la demande de subvention pour l'année 2024 au nom de la coopérative de l'Ecole maternelle et de l'école élémentaire.

Considérant les besoins de fonctionnement de l'école maternelle, Monsieur le Maire propose l'attribution et le versement d'une subvention de 457€ à l'école maternelle.

Considérant les besoins de fonctionnement de l'école élémentaire, Monsieur le Maire propose l'attribution et le versement d'une subvention de 854€ à l'école élémentaire.

Considérant l'organisation d'un voyage scolaire sur la côte d'opale à l'école élémentaire du 3 au 7 juin 2024 concernant 63 élèves pour un montant de 26 082€, Monsieur le Maire propose une participation de la commune à hauteur de 40% soit l'attribution et le versement d'une subvention de 10 432.8€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACCEPTE et AUTORISE l'attribution et le versement d'une subvention de :

> 457€ pour l'OCCE de l'école maternelle.

> 854€ pour l'OCCE de l'école élémentaire.

>10 432.8€ pour l'OCCE de l'école élémentaire afin de participer au voyage scolaire du mois de juin.

Les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 65 du Budget primitif 2024.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme  
Fait à Attiches  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/04/2024

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 18

Présents : 17

Nombre de suffrages : 17

### Date de convocation

02/04/2024

### Date d'affichage

02/04/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FOUTRY Luc.

### **Etaient présents :**

Mme COLLETTE Suzy, M. CORDIER Guillaume, Mme DAUSQUE Laurence, M. DECAESTEKER Laurent, M. DEKERLE Jérôme, Mme DEMESSINE Paule, Mme DENHEZ Maryse, M. DESSEAUX Régis, Mme FELGATE Anne, M. FOUTRY Luc, Mme LAMPS Isabelle, M. LOISEAUX Pierre, Mme MATTON Isabelle, Mme PATRON ANQUEZ Arabelle, M. RACHEZ Emmanuel, M. SUIN Antoine, Mme VERRIEST Sabine

### **Procuration(s) :**

### **Etai(ent) absent(s) :**

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. CURY François

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DEMESSINE Paule

**Numéro interne de l'acte : 13-2024**

**Objet : Fixation des taux des taxes directes locales**

Par délibération du 8 avril 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- TFPB : 39.20 %
- TFPNB : 70.63%

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

Depuis 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Il est proposé, suite à ces informations, de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Attiches  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/04/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 18

Présents : 17

Nombre de suffrages : 17

Date de convocation  
02/04/2024

Date d'affichage  
02/04/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

L'an deux mille vingt-quatre, le six avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FOUTRY Luc.

### Etaient présents :

Mme COLLETTE Suzy, M. CORDIER Guillaume, Mme DAUSQUE Laurence, M. DECAESTEKER Laurent, M. DEKERLE Jérôme, Mme DEMESSINE Paule, Mme DENHEZ Maryse, M. DESSEAUX Régis, Mme FELGATE Anne, M. FOUTRY Luc, Mme LAMPS Isabelle, M. LOISEAUX Pierre, Mme MATTON Isabelle, Mme PATRON ANQUEZ Arabelle, M. RACHEZ Emmanuel, M. SUIN Antoine, Mme VERRIEST Sabine

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. CURY François

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DEMESSINE Paule

**Numéro interne de l'acte : 14-2024**

**Objet : Vote du budget primitif 2024**

Sur proposition de Madame Paule DEMESSINE, Adjointe déléguée à la Commission Finances,

Après examens des éléments financiers,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2024 comme suit :

Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section d'Investissement : 4 792 416,08

- section de Fonctionnement : 2 302 685,86

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Attiches  
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

